

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 533 121**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **83 07256**

⑤1 Int Cl<sup>3</sup> : A 45 D 29/20.

①2

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITÉ

A3

②2 Date de dépôt : 2 mai 1983.

③0 Priorité AT, 22 septembre 1982, n° A 3531/82.

④3 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 12 du 23 mars 1984.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : Société dite : GOLD-PFEIL Ludwig  
Krumm AG, société de droit allemand. — DE.

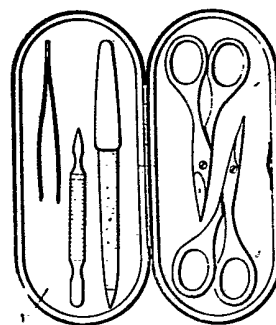
⑦2 Inventeur(s) : Bernhard Gödde.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Madeuf.

⑤4 Etui de manucure.

⑤7 L'étui de manucure est caractérisé en ce que la surface  
d'appui 1 destinée aux instruments est formée par une feuille  
magnétique.



FR 2 533 121 - A3

L'invention concerne un étui de manucure.

Dans les réalisations connues jusqu'à présent pour de tels étuis de manucure, les instruments de manucure sont maintenus sur leur surface d'appui par des pat-  
5 tes ou boucles disposées sur cette surface. Les boucles fixent définitivement la position de chaque instrument sur la surface d'appui. Chaque instrument doit donc être mis, après utilisation, dans la patte ou boucle qui lui est destinée.

10 Le but de l'invention est de créer un étui de manucure qui n'ait pas besoin de pattes pour maintenir les instruments.

Ce but est atteint en ce que la surface d'appui des instruments est formée par une feuille magnétique.

15 L'utilisation de surfaces magnétiques est connue depuis longtemps, par exemple pour maintenir des étuis à lunettes sur le tableau de bord de véhicules ou pour rendre magnétiques des cartes de crédit telles que celles connues dans le commerce sous le nom d'"Eurochèques",  
20 des cartes de clubs telles que celles connues dans le commerce sous le nom d'"American Express" ou des cartes d'identité, qui sont réalisées en matière plastique, pour que leur propriétaire puisse fixer sur une face de ces cartes sa clé de voiture ou sa monnaie de parcmètre.

25 Mais cet état de la technique n'a pas fourni d'idée pour la solution de l'invention.

Les instruments de manucure sont le plus souvent en métal et donc magnétiques par eux-mêmes.

Suivant une autre caractéristique de l'invention,  
30 des instruments de manucure non magnétiques peuvent être pourvus d'un matériau magnétique inséré ou appliqué. Ils peuvent alors être utilisés aussi dans l'étui sans pattes.

Diverses autres caractéristiques de l'invention, ressortent d'ailleurs de la description détaillée qui  
35 suit.

Une forme de réalisation de l'objet de l'invention est représentée, à titre d'exemple non limitatif, au dessin annexé.

La fig. 1 représente une vue de dessus d'un étui  
5 suivant l'invention, ouvert et contenant les instruments de manucure.

La fig. 2 est une vue suivant la fig. 1, sans les instruments.

Dans l'étui de manucure suivant les dessins,  
10 la surface d'appui 1 est formée par une feuille métallique. Le nouvel étui peut donc être fabriqué aux mêmes dimensions et à la même épaisseur que jusqu'alors.

Indépendamment de la simplification dans la production grâce à la suppression des pattes, un autre  
15 avantage essentiel de l'invention consiste en ce que les instruments de manucure peuvent être disposés comme on veut dans l'étui. L'utilisateur peut donc déterminer la répartition et le nombre des instruments et les changer à tout moment, sans que l'étui en perde sa valeur d'usage. Les étuis de manucure connus ont en effet une  
20 valeur d'usage seulement aussi longtemps qu'ils conservent les pattes ou boucles des instruments. De plus, le nombre et la taille de ces instruments sont fixés une fois pour toutes par la disposition des boucles dans l'étui.

25 L'invention n'est pas limitée à l'exemple d'exécution décrit et représenté ; en particulier n'importe quelles formes et grandeurs d'étuis peuvent être exécutées suivant l'invention.

REVENDICATIONS

1 - Etui de manucure, caractérisé en ce que la surface d'appui (1) destinée aux instruments est formée par une feuille magnétique.

- 5           2 - Instruments de manucure pour un étui de manucure suivant la revendication 1, caractérisés en ce que des instruments non magnétiques peuvent être pourvus d'un matériau magnétique inséré ou appliqué.

Fig.1

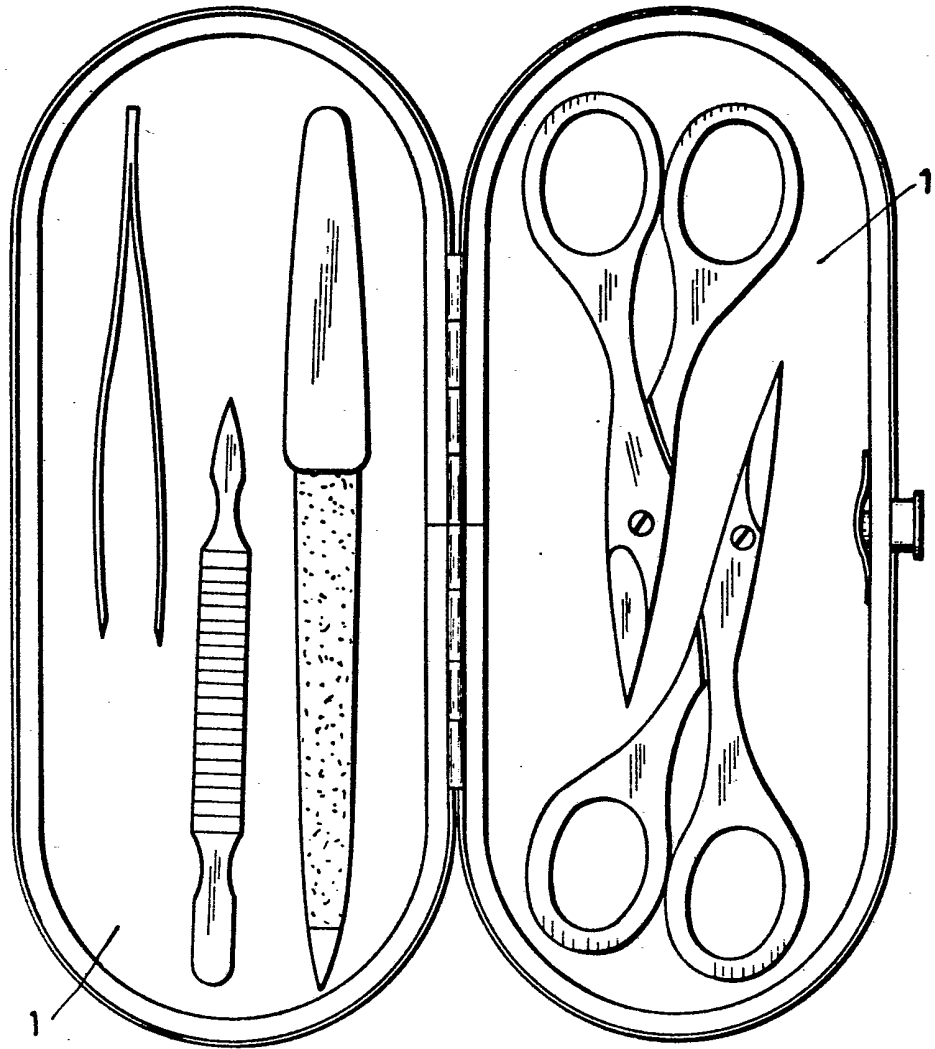


Fig. 2

